

# ARTCHEVAL

Saumur, Val de Loire, France

Arts visuels contemporains autour du cheval



## Appel à projets de résidence de création artistique

Résidence : Février/octobre 2021 - Exposition : octobre 2021- janvier 2022

**Date limite de dépôt de dossier** : le 15 novembre 2020 à minuit.

**Contact** : Marine Peters - mpeters@saumur.org

### Sommaire

1. ARTCHEVAL
2. Conditions d'accueil de la résidence
3. Comment candidater ?
4. Description du centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay

## 1. ARTCHEVAL

### CONTEXTE ET SITUATION

ARTCHEVAL a fêté en octobre 2020 son XXVIII<sup>e</sup> anniversaire. Créé en 1993 par Jean-Paul Hugot, alors maire de Saumur, et organisé depuis l'origine par le Comité équestre de Saumur, cette exposition annuelle de création artistique contemporaine autour du cheval a pour objectif de :

- **Conforter la place de Saumur en tant que capitale mondiale des arts équestres**, suivant l'inscription de l'équitation française au Patrimoine immatériel de l'Humanité par l'UNESCO.  
(<https://ich.unesco.org/fr/RL/lequitation-de-tradition-francaise-00440>)

- **Offrir aux artistes un laboratoire de création contemporaine autour du cheval.**

- **Offrir aux artistes un lieu de rencontre et d'échanges**, un objectif de création, un lieu d'exposition et de promotion

- **Partager avec les saumurois et tout public français ou étrangers** : une découverte de l'art contemporain, une évocation du cheval cher à Saumur, à travers le travail d'une sélection d'artistes

- **Offrir aux publics scolaires** de Saumur et de son agglomération un lieu de rencontre et de découverte de l'art contemporain, un espace de création encadré

## CONCEPT

Sur l'impulsion de son organisateur, le **comité équestre de Saumur**, ARTCHEVAL a pris une nouvelle forme en 2020 en proposant une résidence artistique. Cela permet à l'artiste de s'imprégner de la culture de l'équitation pratiquée à Saumur et sur son territoire, notamment à travers l'observation des chevaux, les hommes, femmes et enfants qui vivent ce travail et cette passion.

**Une exposition à l'automne 2021, de la mi-octobre à début janvier 2022**, au Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay conclura le projet pour présenter les œuvres créées en résidence à Saumur.

**Les lieux de résidences** : en début d'année 2021, **Bouvet-Ladubay** à Saumur ainsi que **l'Abbaye de Fontevraud** accueilleront sur plusieurs semaines, **2 à 3 artistes sélectionnés**. Ils s'installeront en résidence pour créer des œuvres qui présentent leur regard singulier sur le cheval et le territoire saumurois.

Ils sont invités à réaliser des pièces inédites originales spécifiquement pour l'exposition. Les œuvres seront conçues pour être installées au sein du **Centre d'art Bouvet-Ladubay** le temps de l'exposition.

Sur place, l'équipe du Comité équestre de Saumur et ses partenaires accompagneront les artistes en résidence dans les divers aspects de leurs recherches en les mettant en relation avec des structures ressources et interlocuteurs pouvant contribuer au développement de leurs projets. Le commissariat d'exposition sera tenu par Monsieur Emmanuel Morin, directeur artistique et culturel de l'Abbaye Royale de Fontevraud.

De cette immersion, naîtra une exposition collective, au Centre d'Art Contemporain Bouvet-Ladubay, où le cheval sera le fil rouge entre les différents artistes qui délivreront alors leur regard sur un territoire marqué par la tradition équestre.



## 2.CONDITIONS D'ACCUEIL DE LA RESIDENCE

**Période** : le projet se déroule en 5 phases, entre février 2021 et janvier 2022.

**Durée** :

**Phase 1** : résidence in situ : février-mars 2021 : arrivée de l'artiste, immersion, rencontre avec les partenaires et la population locale, conception du projet, médiation et création. Une durée d'environ 3 semaines soit 20 jours de travail (en 3 fois maximum) en résidence au centre d'art Bouvet-Ladubay, définie par un planning entre le comité équestre et les artistes.

**Phase 2** : finalisation (si nécessaire) : avril-juillet 2021 : chez chacun des artistes.

**Phase 3** : restitution de la résidence : juillet-septembre 2021 : visuels et textes de communication et de médiation

**Phase 4** : exposition : octobre 2021 – janvier 2022 : installation des œuvres dans le Centre d'art contemporain. Le vernissage se déroulera le 29 octobre 2021 (sous réserve de modification).

**Phase 5** : démontage : du 24 au 28 janvier 2022 : retrait des œuvres du Centre d'art contemporain.

**Nombre d'artistes accueillis** : 2 à 3 artistes en fonction des projets présentés.

**Défraiement et matériel** :

**Les frais de déplacement** domicile/Saumur seront remboursés aux artistes sur présentation de factures pour 3 aller/retour maximum. (*Budget de frais de déplacement pour un montant maximum de 2000 euros.*)

**Le matériel propre à la création** sera remboursé sur facture, dans la limite d'un budget maximum de production de 2000 euros.

**Rémunération** : chacun des artistes recevra une bourse de 3 000 euros comprenant honoraires ainsi que besoins personnels.

**Conditions d'accueil et hébergement** : le Centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay permet aux artistes de bénéficier d'un appartement comprenant 3 chambres, 2 salles de bain, 2 salons, 1 bureau et 1 cuisine, et un studio à usage de lieu de travail. L'artiste est autonome dans sa production, il est invité à prévoir son outillage.

**Conditions de candidature** : Ce projet est ouvert à tous les artistes français ou étrangers, sans limite d'âge, maîtrisant l'usage oral de la langue française ou anglaise et disposant d'un permis de conduire pour véhicule léger valable en France. 70 % du temps en résidence sera réservé à la création propre et 30 % du temps à des rencontres avec les différents publics.

**Critères de sélection** : Les artistes seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Qualité artistique du projet
- Pertinence du projet dans le contexte spécifique de Saumur et des aspects de son territoire
- Perspectives d'intégration dans le cadre du centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay
- Faisabilité du projet

**Cadre juridique** : Une convention de résidence spécifiant les engagements du comité équestre de Saumur, de la maison Bouvet-Ladubay et ceux des artistes accueilli(e)s, sera signée au début de la résidence.

Les artistes devront justifier d'un régime de sécurité sociale (Maison des artistes, sécurité sociale, Agessa...) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture.

### 3. COMMENT CANDIDATER ?

**Le dossier de candidature doit comporter :**

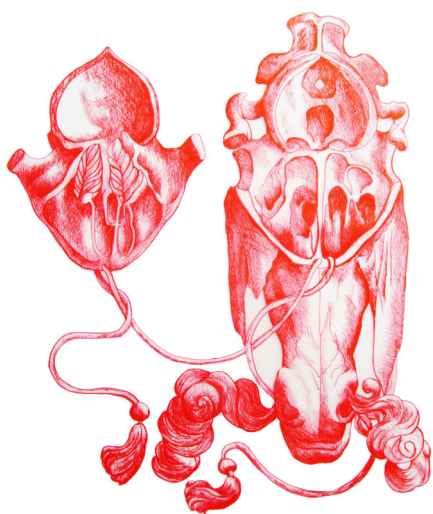
- Une lettre de motivation.
- Une biographie / curriculum vitae.
- Une présentation de la démarche artistique et une sélection des travaux précédents et des expériences artistiques professionnelles sous forme de portfolio avec visuels et textes (dans la limite de 20 pages).
- Une note d'intention (maximum 3000 signes).
- Un budget de création.
- Des propositions de rencontres à destination des publics pendant la résidence.
- Les coordonnées administratives et financières.

Date limite de dépôt des projets : **15 novembre 2020 à minuit.**

Le dossier de candidature doit être transmis par mail et au format .pdf uniquement à : [mpeters@saumur.org](mailto:mpeters@saumur.org)

Un comité de sélection se réunira dans le courant du mois de novembre 2020 et la décision sera rendue mi-décembre 2020 au plus tard.

**Pour plus d'informations** : Vous pouvez nous contacter par mail [mpeters@saumur.org](mailto:mpeters@saumur.org) ou via notre site web : [www.saumur.org](http://www.saumur.org) & réseaux sociaux : [@saumurcheval](https://www.instagram.com/saumurcheval)



*Lou Roy : Exposition Révérences - résidence ARTCHEVAL 2020*

*Florinda Daniel : Exposition Révérences - résidence ARTCHEVAL 2020*

*Marion Gambin : Exposition Révérences - résidence ARTCHEVAL 2020*

## 4. DESCRIPTION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Les artistes produits en résidence sont sélectionnés par un comité de professionnels reconnus. Ils sont pour la plupart à l'origine du projet ARTCHEVAL créée en 1993.

Le comité de sélection se compose de Monsieur Guy de Labretoigne (*expert*), Monsieur Christian Renonciat (*artiste*), Monsieur Jean-Louis Sauvat (*artiste*), Monsieur Joël Person (*artiste*), Madame Juliette Monmousseau (*directeur Général Adjoint Bouvet Ladubay*), Monsieur Xavier Libbrecht (*collectionneur*), Monsieur Jean-Louis Gouraud (*écrivain-Éditeur*), Monsieur Emmanuel Morin (*directeur artistique et culturel à l'Abbaye Royale de Fontevraud*).

Le producteur (Comité Equestre de Saumur), n'intervient pas dans le processus de sélection des artistes.

## 5. DESCRIPTION DU CENTRE D'ART CONTEMPORAIN BOUVET-LADUBAY



La vocation du Centre d'art contemporain est de réanimer en plein cœur du Val de Loire le plaisir et l'esprit de "La Renaissance".

Le Centre d'Art Contemporain composé de 9 salles d'exposition et d'un hall-librairie, s'étend sur près de 800 m<sup>2</sup>.

Ce lieu a été inauguré en 1992, sous le parrainage de Gonzague Saint-Bris et la direction artistique de Benoît Lemercier. « *Nous avons, avec modestie, mais vigueur, participé à mieux faire connaître la création contemporaine aux habitants de la région et aux touristes de passage. En proposant une programmation très large, nous permettons au visiteur de se confronter directement aux œuvres, de les aimer ou de les refuser, en tout cas d'affiner son propre goût et sa propre réflexion* » explique Benoît Lemercier.

De nombreux artistes ont exposé dans le Centre d'Art Bouvet Ladubay : [Découvrez l'annuaire des artistes](#)



Entrée / Cour du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay – Verrière 19ème



Vue de la rivière Le Thouet du Centre d'Art Contemporain Bouvet Ladubay, ce cours d'eau se jette dans la Loire à 1km

# Plan général centre d'art contemporain Bouvet-Ladubay

